Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, rue d'Inglemare

CONDITIONS

Par le Poste: Un an ... 26 francs.
Six Mois ... 13
Trois Mois ... 6
Départements, Belgique, et Etranger, port en sus

ANNONCES

Annonces ... la ligne 0,25
Réclames ... — 0,50
Faits-divers ... — 1,00
Chronique locale ... — 2,00

PETITE CHRONIQUE

Vendredi 3. — Sainte-Clotilde. — Ascension. Cléotilde.

Soleil : Lever, 4 h. 02 ; coucher, 7 h. 54. — Lune : Lever, 11 h. 32 ; coucher, 9 h. 54.

Samedi 4. — Saint-François Caracciolo. — Ascension. La Madeleine (Saint-Vital, Petites-Sœurs des Pauvres, ador. noct.). Limons-Fontaine.

Soleil : Lever, 4 h. 01 ; coucher, 7 h. 55. — Lune : Lever, [illegible] h. ; coucher, 9 h. 54.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

L'AFFAIRE DREYFUS

Me Auffray déclare que, contrairement à ce que certains journaux ont prétendu, le capitaine Dautriche ne s'est pas reconnu coupable de faux pédagogique que ce soit.

5.000 ARMÉNIENS MASSACRÉS

Constantinople. — Les rapports des consuls de France, de Russie et d'Angleterre sur les événements de Sassoun constatent le massacre d'environ cinq mille Arméniens, hommes, femmes et enfants.

Nouveau scandale à Rome

Rome. — On annonce un nouveau scandale qui pourrait produire de grandes surprises. On a demandé au ministère de l'agriculture et du commerce de publier le rapport sur les fonds de l'émigration avec les listes des mandats payés.

Cette demande mettrait en lumière la responsabilité du commissariat général de l'émigration, qui est dirigé par le sénateur Bodio.

LISEZ

jusqu'au bout

« Il ne faut pas se lasser de le répéter, en présence de tout le tapage mené par les radicaux et autour de leurs prétendues réformes, cette agitation, prise encore au sérieux par un trop grand nombre de naïfs, est toute de surface ; elle se résoudra en vaines paroles, et ne donnera rien, absolument rien.

« C'est la prolongation de la comédie qui se joue depuis vingt ans ; quelques-uns des personnages ont disparu et sont remplacés par des nouveaux ; mais c'est toujours la même pièce, les mêmes trucs grossiers, les mêmes déclamations emphatiques, et il faut à ce bon peuple de France une dose de crédulité vraiment incommensurable pour qu'il ne s'aperçoive pas enfin que, dans cette farce monotone, c'est lui l'éternel mystifié.

« La législature actuelle sera particulièrement instructive : le parti radical est incontestablement le maître de la situation. Ses représentants sont au pouvoir et il dispose d'une majorité écrasante dans toutes les grandes commissions. Rien ne pourra donc atténuer sa responsabilité, et s'il ne réalise pas son programme, il devra être, sans appel possible, convaincu d'incapacité ou de mauvais vouloir.

« En bien ! nous l'affirmons d'avance, sans craindre d'être démentis par les événements, cette législature sera aussi stérile que les précédentes ; il n'en sortira aucune réforme susceptible de donner une satisfaction appréciable aux travailleurs opprimés par le capital.

« Nous n'aurons pas l'assurance contre la maladie et le chômage ; nous n'aurons pas la transformation de l'assistance publique facultative en assistance sociale étendue à tous les malheureux ; nous n'aurons pas les retraites ouvrières ;

« Nous n'aurons pas l'impôt progressif et général sur le revenu ;

« Nous n'aurons pas la séparation des Eglises et de l'Etat ; nous n'aurons même pas la suppression de l'ambassade au Vatican ;

« Nous n'aurons même pas la suppression des Congrégations religieuses et le retour de leurs biens à la Nation ;

« Nous n'aurons pas la laïcisation de l'enseignement public ;

« Nous n'aurons pas l'épuration du personnel administratif ;

« Nous n'aurons pas la suppression des conseils de guerre.

« L'œuvre des radicaux se réduira à quelques faveurs individuelles, à quelques places lucratives, à quelques années de ruban rouge et violet distribués à leurs parents, amis et agents électoraux.

« Qu'on ne nous accuse pas de pessimisme ou de parti-pris ; nous n'éprouvons ni l'un ni l'autre, mais nous connaissons notre personnel politique et nous savons ce dont il est capable. Nous savons aussi que le régime parlementaire, tel qu'il est organisé, oppose à tout progrès réel une puissance d'inertie presque invincible et que le mouvement apparent qui s'y produit n'est qu'un piétinement sur place. Nous jugeons donc la situation en analysant consciencieusement les éléments dont elle est la résultante, et nous ne nédons pas à la puérile ambition de dénigrer des adversaires.

« Pour entretenir leurs électeurs dans un salutaire aveuglement, les députés radicaux ne reculent généralement devant aucune amplification oratoire ; les mots et les promesses leur coûtent peu. A les entendre dans les réunions publiques on peut croire qu'ils vont ne faire qu'une bouchée des abus contre lesquels ils fulminent.

« Mais ce n'est pas sur leurs discours qu'il faut se baser pour se faire une opinion exacte des résultats pratiques sur lesquels on peut être en droit de compter : c'est sur les déclarations du gouvernement qu'ils ont porté au pouvoir et qu'ils soutiennent de leurs votes. Or, M. Combes, parlant au nom du Cabinet, tient un tout autre langage que ses amis de la majorité :

« M. Combes a promis de « reprendre l'étude » des questions ouvrières, mais non de les solutionner.

« Il a promis de modifier les Conseils de guerre, mais non de les supprimer, ne fût-ce qu'en temps de paix.

« Il a vaguement parlé d'un impôt sur le revenu ; mais son collègue des finances, M. Rouvier, l'a réduit à un projet de remplacement de la cote personnelle et mobilière et des portes et fenêtres, c'est-à-dire à rien.

« M. Combes n'a pas dit un mot de la séparation des Eglises et de l'Etat ni de la suppression des congrégations religieuses et de la sécularisation de leurs biens.

« D'autre part, la Commission du budget a maintenu le budget des cultes.

« Au fond, personne ne veut sincèrement dénoncer le Concordat, et si, pour la galerie, la Chambre se décide à mettre en demeure le Cabinet, si celui-ci après bien des délais, finit par accoucher d'un projet de loi, ce qui n'est pas certain du tout, on peut être sûr que cette loi préliminaire ne sera pas votée dans la présente législature ; de sorte que la séparation des Eglises et de l'Etat continuera à être l'ornement du programme radical aux élections prochaines et que les badauds auront encore l'occasion d'aller applaudir les virulentes tirades par lesquelles leurs élus dénoncent le péril clérical.

« Le président du Conseil a bien annoncé qu'il ne tolérerait pas que ses fonctionnaires manifestent leur hostilité contre la République. Mais il s'est borné à déplacer quelques préfets et rien n'est changé à l'état d'esprit de notre sacro-sainte administration.

« Il a cependant été un peu plus catégorique sur le service de deux ans, et peut-être sur ce point aboutira-t-on, bien que des doutes formels soient exprimés à cet égard par des gens bien informés. Mais cette réforme sera encore un trompe-l'œil : actuellement, certains soldats font un service de trois ans, et d'autres un an seulement. Parmi ces dernières, il y a bien certains privilégiés de l'intelligence ou de la fortune, mais il y a aussi la catégorie si intéressante et si nombreuse des soutiens de famille. A l'avenir, tous feraient deux ans. Les uns perdraient donc ce qu'ils auraient gagné, et, comme on tient avant tout à conserver intégralement les effectifs actuels, le service militaire continuerait à peser aussi lourdement qu'aujourd'hui sur l'ensemble de la population. Quant à la suppression des vingt-huit jours et des trente jours, personne n'en parle.

« Ainsi donc, les quatre années de la précédente législature seront entièrement perdues — pas pour le socialisme, cependant — car ses rangs viendront se grossir des innombrables désabusés qui se détacheront définitivement du parti radical, du parti de l'avortement perpétuel. »

D'où pensez-vous qu'est tiré ce long réquisitoire. Vrai de tous points, tout à fait accablant pour les radicaux, qu'ils se nomment Combes et Jaurès à Paris, Deumens et Debierre à Lille, Drou à Tourcoing, Bersez à Cambrai, Desfontaine et Pasqual à Maubeuge et à Avesnes, etc. ?

Assurément d'une feuille réactionnaire qui a pu se payer le malin plaisir de lancer quelques défis ironiques à la tête du ministère, tels que la dénonciation du Concordat, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la suppression des Conseils de guerre, etc., etc.

Voue n'y êtes pas du tout ; vous en êtes à cent lieues, mille lieues, vous dis-je !

Cette longue tirade, mais c'est tout simplement l'article de tête du journal du citoyen Delory, Ghesquière, Samson et Cie, du *Travailleur* pour le nommer par son nom.

Faisons-lui cette petite réclame : ce sera le bon point mérité par sa franchise.

Mais ces naïfs collectivistes sont infatigables et incorrigibles dans leur dévouement envers les piliers des Loges.

Si au moins ils leur marchandaient leur concours pour la lutte anticléricale.

Eh ! bien ! pas du tout : ces pauvres citoyens sont encore les plus zélés propagandistes de la Libre-Pensée, chère aux Loges.

En tête des enterrements civils et sur les tombes des infortunés auxquels on a volé les consolations suprêmes de la religion, ce ne sont pas les bourgeois cossus de la *Lanterne* ou de la *Fidélité* qu'on voit marcher ou qu'on entend pérorer, mais bien les vulgaires Berget, Ghesquière, etc., etc.

Ont-ils donc juré de faire toujours la courte échelle aux fumistes radicaux ?

Veulent-ils donc à tout prix, même aux dépens de leurs camarades, tenir le record d'une naïveté imbécile et criminelle ?

V. H.

LILLE

Coupes sombres et première charrette

Ce sont les termes du *Réveil*, qui consacre une longue colonne et brode un chapitre d'indignation sur le renvoi de deux employés de la mairie.

Les citoyens Inghels et Creton viennent, en effet, d'être avertis par les soins de la police que l'administration municipale était disposée à se priver de leurs services.

Il y a pas bien longtemps, le journal de la rue de Béthune attaquait furieusement le P. O. F., dénonçait vertueusement le lutte des places et flétrissait l'attitude des collectivistes autour de l'assiette au beurre municipale.

Nous ne sommes plus en période électorale, aujourd'hui, et le *Réveil* ne voit pas, à la tête des affaires une municipalité de son choix. Deux raisons suffisantes, à ses yeux, pour crier à qui veut l'entendre : « C'est dégoûtant ! »

Mais on ne se laisse pas prendre à de pareilles clameurs.

On sait trop ce qu'a coûté l'administration de MM. Delory et consorts et combien il est nécessaire de réaliser un budget de sérieuses économies.

On n'ignore pas que le nombre des employés auxiliaires de la mairie est plus important qu'il ne faut.

Et l'on en tire une conclusion.

Cependant personne ne demanda le renvoi de ceux de ces employés qui se renferment, ainsi que le désire l'administration municipale, dans une stricte neutralité et accomplissent consciencieusement les devoirs de leur charge.

A qui fera-t-on croire que ce sont là des citoyens remerciés ?

MM. Inghels et Creton n'ont pas cessé d'aller pérorer dans les réunions, au vu et au ou tout le monde ; ils ont montré par leurs actes qu'ils entendaient rester militants socialistes. D'autre part, ils n'étaient à la mairie qu'employés auxiliaires ; le travail pour lequel ils étaient engagés était achevé. Il était tout naturel de les laisser vaquer en plus grande liberté à leurs occupations préférées.

Quant au moyen employé par l'Administration — faire prévenir les susdits Inghels et Creton par la police — le *Réveil* oublie seulement qu'il est usité depuis toujours.

En tout cas, l'Administration municipale n'aura cure des observations du *Réveil* ; elle aura l'approbation des contribuables et de ceux qui n'aiment point les pêcheurs en eau trouble. Cela lui suffire.

Les Grèves

A la rentrée de jeudi matin, une manifestation s'est produite devant l'établissement Delcourt où on travaille depuis un certain temps.

Une centaine de grévistes ont tenté d'empêcher les ouvriers de se rendre au travail, mais la police a réussi à les disperser.

Une réunion a été tenue, comme d'habitude, vers 5 heures. Aucun incident.

L'incident des tramways. — Pendant toute l'après-midi et jusqu'à 7 heures du soir, M. Delaie entendu cinq ou six témoins.

M. Dumont, l'inculpé, a été interrogé le dernier. Il a fourni au juge une relation détaillée des faits.

D'après ce que nous avons pu savoir, M. Dumont déclare que le bon de paie a été retiré de la Compagnie par un collègue, M. Van... Le bon fut remis à Mme Dumont en son absence. Aussitôt prévenu, M. Dumont aurait averti, M. Delemarre. On sait qu'au lieu du titulaire ce fut son propriétaire, M. Tilliaut qui se présenta. M. Dumont aurait également ajouté qu'il avait remis le bon non signé, Me de Lauwereyns, avocat, assistait à l'interrogatoire.

Prochainement d'autres témoins seront interrogés.

Guide officiel des tramways. — M. Marsy, secrétaire de M. Fanre, directeur de la Compagnie des tramways, vient de faire paraître un guide officiel très complet des tramways électriques de Lille. On trouve dans cette brochure toute les renseignements relatifs aux prix des places, aux abonnements, aux heures de départ de la rue Anber ou des points terminus, matin et soir, dimanches et jours ordinaires.

Le guide officiel, qui ne peut être vendu, sera donné par les employés aux voyageurs qui leur en feront la demande. En attendant que tous les receveurs en soient pourvus, il existe un dépôt de brochures au kiosque de la gare, où les amateurs peuvent aller s'adresser.

Tramways. — A partir du jeudi 2 juin 1904, la section Wellignes (P. N. porte d'Arras-Wattignies) est mise en service régulier. Départs toutes les 20 minutes dans chaque sens.

Union Lilloise de la Jeunesse. — Nous avertissons charitablement les personnes qui ont reçu des cartes d'invitation pour la réunion privée du samedi 4 juin, qu'on ne pourra leur donner de bonnes places qu'à la condition de les retenir d'avance.

A cet effet une permanence sera établie « Nouveau-Lille », 265, rue Léon-Gambetta, le vendredi de 4 h. à 2 h. 1/2 et le samedi toute la journée. La soirée commencera à l'heure exacte ; ouverture des portes à 7 h. 1/2.

Société des Sciences. — La Société se réunira en séance ordinaire, le vendredi 3 courant, à 4 h. 1/2.

Ordre du jour. — M. Gosselet : Les nappes aquifères au Sud de Lille. — M. Verly : La furie espagnole (suite).

Syndicat des marchands de lait de Lille. — Dimanche 5 juin 1904, à cinq heures, assemblée générale et trimestrielle. Ordre du jour : Compte-rendu de la situation financière ; réception de nouveaux adhérents.

Anciens militaires du train. — Une assemblée générale aura lieu le dimanche 5 juin, à 5 h. du soir, au café de la *Cloche*, place du Théâtre.

Ordre du jour : Dispositions à prendre pour la fête annuelle. Questions diverses.

Nos artistes. — Nous sommes heureux d'apprendre que M. Roscor, 1er prix de la classe de violoncelle de notre Conservatoire (Professeur, M. Dienne), qui a été reçu cette année à Paris avec le n° 1, a été admis à concourir.

L'accident du cortège russe. — On se rappelle que la charpente du char Port-Arthur occupé par la fanfare Saint-Hubert, cédant sous le poids du trompette Delerue, celui-ci fut précipité dans le vide à une hauteur de 4 m. 50. Relevé immédiatement tout couvert de sang, sans connaissance, il fut transporté dans la maison de M. Rigot-Staiars, place aux Bleuets où les soins du docteur Cuisset, de Tourcoing, aidé par M. Clarey, président de la fanfare, le ranimèrent bientôt. Il constata qu'il avait une fracture de la base du crâne et luxation de l'épaule.

Son état est satisfaisant et n'inspire pas d'inquiétude. A ce propos, la fanfare Saint-Hubert nous prie de remercier chaleureusement M. Rigot d'avoir bien voulu mettre sa maison, son personnel et lui-même à la disposition du malheureux blessé et des principaux témoins de l'accident.

Coups. — Henri Carpentier, 29 ans, a été arrêté pour coups et vols envers les sieurs Emile Eckman et Alphonse Baratte.

Dans une maison en construction, on a dérobé une brouette et des outils appartenant à M. Tréboux, entrepreneur, rue Pierre-Legrand.

Aux Halles centrales. — Adolphe Debosch, 19 ans, journalier, et Emile Cauler, 18 ans, ont été arrêtés en flagrant délit de vol d'un sac de pommes de terre.

On a saisi à la halle d'inspection 150 kilos de poisson et 160 de bœuf.

Etat-Civil de Lille

Dragées et Bottes pr 1re Communion
5, rue de Frias, THOMAS FILS, près la Gare, LILLE

Du 2 juin 1904

Naissances. — Delobel Robert, rue des Précesions, 65. — Picton Gustave, rue du Long-Pot, 189. — Tison Rosalie, pavillon Ste-Marthe, 27. — Duprez Marie, rue Saint-Luc, 30. — Gloria Jeanne, rue des Pénitentes, 5 bis. — Lebrun Jeanne, rue de Lyon, 82. — Calleau André, boulevard de Lorraine, 25.

Décès. — Boile Auguste, 1 mois, cour Plamon, 1. — Harvenne Félix, 54 ans, célibataire, rue d'Iéna, 1. — Vandenberghe, 77 ans 1/2, époux de Ursule Vandenberghe, rue Saint-Breon, 61. — Crépé Rachel, 19 ans, célibataire, rue du Faubourg-de-Béthune, 162. — Daries Anaïs, 60 ans, célibataire, rue du Port, 90. — Préaux Jules, 50 ans, veuf de Stéphanie Luycks, cour de la Baignerie, 6. — Notte Jules, 51 ans 1/2, époux de Jeanne Froidure, rue Adolphe-Werquin, 12. — Derycker Anna, 75 ans, célibataire, rue de Bailleul, 1.

BELLE JARDINIÈRE
Succursale de Lille, 177, boul. de la Liberté
SPÉCIALITÉ DE VÊTEMENTS pour MM. les Ecclésiastiques
Envoi franco de Catalogues sur demande

SAINT-ANDRÉ. — **Car contre voiture.** — Jeudi matin, vers huit heures, M. Delannoy, boucher à Marquette, avait abandonné son équipage pour servir un client à côté de la mairie de Saint-André.

Tout à coup, le car O venant à passer, le cheval prit peur, fit un brusque écart et se jeta sur le tramway.

Il fut tué sur le coup et la voiture eut les deux brancards brisés.

PRINCESSE MAKOKO *Savon Victor Vaissier Nouveau parfum*

LA MADELEINE

Le kiosque-abri des tramways. — Nous recevons la réclamation ci-dessous :

Voilà plus de six semaines que La Madeleine est dotée d'un kiosque-abri, situé sur la place de l'Eglise, et, tout au plus, il a été ouvert deux fois.

Actuellement encore, il est fermé, et par les pluies abondantes que nous subissons, les voyageurs doivent se laisser mouiller et rester les pieds dans l'eau.

Comme c'est agréable !

Est-ce pour les voyageurs ou pour la parade qu'un kiosque est là érigé ? Si encore il était ouvert.

Quant à la lumière, il faut espérer qu'elle ne fera pas défaut, car pendant les quelques jours que le kiosque est resté ouvert le lumière manquait ; il n'est pas agréable non plus d'attendre dans les « ténèbres », on ne sait qui rencontrer.

Allons, madame la Compagnie, faites ouvrir cette « malheureuse » porte et éclairez s'il vous plaît ; vous contenterez au moins vos abonnés et vos... clients.

Un voyageur.

Pendant le mois de mai on a enregistré : 31 naissances, 17 mariages et 24 décès qui se sont répartis comme suit :

1 croup — 1 choléria — 4 tuberculoses pulmonaire — 1 tuberculose abdominale — 2 méningites — 1 bronchite aiguë — 3 bronchites chroniques — 1 pneumonie — 5 broncho-pneumonie — 2 entérites — 1 néphrite — 1 mort violente — 1 suicide.

LUMINOL Savon pour les laines, le linge, les flanelles et le ménage

CYSOING. — **Un léger déraillement** s'est produit hier au tramway passant ici, à midi 1/2.

A la sortie de Bouvines, il sauta des rails ; il fallut une demi-heure pour le remettre en route.

TEMPLEUVE. — **Un rôdeur** s'est introduit dans une blanchisserie située au Marais et s'est emparé d'une pièce de toile mesurant 30 mètres. En s'enfuyant, il rencontra un nommé Dujardin qui se mit à sa poursuite. Menacé d'être pris il jeta son paquet que M. Dujardin ramassa et s'empressa de remettre à son propriétaire, MM. Lambert frères.

CAMPHIN-EN-PÉVÈLE. — **Un domestique** au service de M. Louis Bailleghien, étant occupé à battre à la machine, trois de ses doigts furent pris dans un engrenage et déchirés. Le docteur Verlaine compte qu'un repos de trois semaines sera nécessaire.

QUESNOY-SUR-DEULE. — Du 2 juin. — Naissances. — Eugène Boucherie, rue d'Ypres. — Camille Hautle, Petit-Quesnoy.

Décès. — Marie Duponchel, 7 mois, au Pacau.

QUESNOY-SUR-DEULE. — **Marché** du 2 juin. — Prix moyens : beurre, 2 fr. 70 le kil. ; œufs, 2 fr. 40 les 26.

ARMENTIÈRES

LA SITUATION

Mesures d'ordre. — Les mineurs veulent la grève. — Les ouvriers ne la veulent pas.

Deux escadrons du 21e dragons, d'Aire-sur-la-Lys, sont arrivés mercredi soir.

De nouveaux gendarmes sont arrivés dans la nuit. Ils sont 100 hommes de la gendarmerie, sous le commandement du capitaine Pilque.

Les ouvrières congédiées de chez M. Duhot, à Houplines, ont reçu une gratification.

Jeudi, on a travaillé toute la journée dans les tissages.

Les dragons à Armentières, les chasseurs à cheval à Houplines ainsi que la gendarmerie ont fait des patrouilles toute la journée.

Des grévistes de Lille ont parcouru Armentières et Houplines, prêchant la grève dans les estaminets et aux abords des tissages.

A 1 h. 1/2, ils se sont présentés à la porte de certaines fabriques et ont reçu cette réponse :

« Au mois d'octobre vous n'avez pas arrêté le travail pour nous, aujourd'hui nous voulons travailler. »

Les gendarmes ont, du reste, dispersé ces groupes.

A midi, des affiches émanant des syndicats rouges ont été placardées, invitant tous leurs syndiqués à des réunions devant avoir lieu aux maisons du peuple d'Armentières et d'Houplines à 7 h. du soir. « Présence indispensable, disait l'affiche.

A 7 h. 1/2 du soir, quatre compagnies du 166e chasseurs à pied, venant de Lille, ont débarqué à Armentières.

Les syndiqués étaient alors en réunion.

Une grande animation règne en ville à cette heure. Tous les vrais travailleurs sont décidés à résister aux tentatives de débauchage, pourvu que les autorités fassent respecter énergiquement la liberté du travail.

Tous les petits commerçants et la plupart des ouvriers ne demandent que la paix. Nous espérons que ceux qui sont chargés de faire respecter la liberté sauront faire leur devoir en assurant sans mollesse le bon ordre et la sécurité de la ville.

***

Dans la réunion de la Maison du Peuple la grève a été votée. La réunion a pris fin à neuf heures moins un quart.

A Houplines la grève a été votée également.

Au Parquet de Lille. — A la suite d'un article du journal *Le Peuple* publiant des renseignements privés sur les porteurs de la Ligue, M. Delaie vient d'être chargé d'une instruction pour rechercher les responsabilités.

Accident. — Inglart Charles, 65 ans, conducteur de machines, rue St-Charles, 9, est tombé d'une échelle en nettoyant des vitres et s'est fait une luxation à l'épaule gauche. Le docteur Vincent lui a prescrit un mois de repos.

ARMENTIÈRES. — Naissance. — Gosguière Agathe, rue des Retours, 12.

ROUBAIX

Aujourd'hui

Conférences sur la religion. — A 10 heures du matin, 71, rue Décartes, conférence par le R. P. Tripier.

Cours d'Espéranto. — A 8 h. du soir, au café Pandore.

Cimetière. — Jusqu'au 5 juin, les personnes propriétaires d'épitaphes placées dans le 11e compartiment du terrain commun du cimetière, ouvert le 16 septembre 1891 et clos le 9 avril 1903, sont tenues de les faire enlever, sans quoi il y sera procédé d'office par des agents de ville.

Enterrements. — M. Louis Godard, 9 h., Saint-Sépulcre. — M. Gustave Roos, 9 h., Saint-Joseph.

Catholiques, donnez du pain aux pauvres victimes de M. Combes.

Pour cela, n'envoyez vos *cartes de visite et de deuil*, vos *faire-part de naissance* et autres *avis* qu'avec le **Bande des Expulsés**, affranchie à **UN CENTIME** au lieu de **CINQ** que vous devriez mettre sur l'enveloppe.

Rompons avec la mode insensée qui nous fait payer naïvement à ceux qui nous oppriment et nous pressurent cet impôt qui n'est pas obligatoire.

On trouve ces bandes aux **Bureaux de La Croix**, 84, Grande-Rue, à **Roubaix**, au prix de 5 francs le cent, la différence devant *être versée au Comité des Expulsés*.

Femmes chrétiennes, portez le crucifix sur vos poitrines, alors qu'on l'arrache de partout. Qu'il soit le signe distinctif des vaillantes qui veulent réparer les injures officielles faites à leur foi.

Demandez les Crucifix *montés sur broche* dans les magasins d'objets de piété.

CALEMBREDAINE

L'*Egalité* avoue que sa lettre publiée par Jean Coste, instituteur laïc et adressée à M. le Préfet du Nord est un « faux » intellectuel.

C'est elle qui a prêté aux instituteurs publics de Roubaix des propos qu'ils ne pouvaient pas tenir et des sentiments qu'ils n'ont pas.

L'*Egalité* s'est donc une fois de plus moquée de ses lecteurs qui auraient pu prendre la lettre au sérieux et, en même temps que des instituteurs, en leur attribuant un état d'esprit tout au plus supportable chez un rédacteur de feuille collectiviste-ministérielle dernière couche.

J. des V.

Paroisse Saint-Antoine de Padoue

Les pèlerinages du mois de juin

Comme chaque année, des pèlerinages régionaux auront lieu à l'église Saint-Antoine de Padoue pendant le mois de juin.

Ces pèlerinages ont commencé hier par l'Externat de la Sagesse, rue de la Redoute.

Aujourd'hui, 3 juin, vendredi, à 9 h., messe de pèlerinage de l'externat de la Sainte-Union, rue de l'Espérance.

5 juin, dimanche, à midi, messe de pèlerinage du patronage de Saint-Joseph ; les chants par la Société chorale de l'Œuvre ; à 3 h., vêpres chantées par la Société chorale de Saint-Joseph, bénédiction solennelle du nouveau banc de communion, avec sermon. Pèlerinage du patronage Saint-Henri, de Saint-Joseph ; à 4 h. 1/2, 1re paroisse Sainte-Elisabeth ; 2e Sainte-Famille flamande de Saint-Joseph ; le chant par la Société chorale des jeunes filles de Sainte-Elisabeth ; à 6 h., 1re paroisse du Sacré-Cœur de Tourcoing, 2e paroisse Saint-Louis de Tourcoing ; le chant par la chorale des jeunes filles du Sacré-Cœur de Tourcoing.

PAROISSE DU SACRÉ-CŒUR

Pèlerinage annuel des hommes de la ville

Dimanche prochain, 5 juin, aura lieu dans l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le pèlerinage annuel des hommes.

Ce pèlerinage a pour but de réparer l'imposante cérémonie qui eut lieu, il y a trente ans, sous la présidence de M. le doyen de Saint-Martin. En juin 1874, Roubaix représenté spécialement par les hommes de la ville se consacrait au Sacré-Cœur de Jésus dans l'église qui venait d'être érigée en son honneur. Nous ne doutons pas que tous les hommes faisant partie des œuvres, cercles, conférences, associations, confréries, etc., ne se fassent un honneur de renouveler cet acte de foi et de confiance en la miséricorde de « Celui qui a tant aimé les hommes ».

Cette cérémonie a laissé l'an dernier une impression profonde et salutaire. Grâce à la piété des roubaisiens le même résultat s'obtiendra cette année.

A 7 heures, messe de pèlerinage pour *tous les hommes* de Roubaix, puis consécration des pèlerins et de leurs familles au Sacré-Cœur de Jésus.

Pour les Élèves du Collège

LES BÉNÉDICTINS

Les Bénédictins sont les religieux de l'Ordre de Saint-Benoît. C'est à la fondation de l'abbaye du Mont-Cassin et à la première rédaction de la règle de Saint-Benoît, en 529, que l'on fait remonter l'institution de l'Ordre des Bénédictins. Moins d'un demi-siècle après la mort de Saint-Benoît, l'ascension au trône pontifical d'un de ses moines, en 590, amena la diffusion de la règle. Ce pape confia à quarante Bénédictins sous la conduite de Saint-Augustin, la mission de convertir les Anglo-Saxons.

Cet ordre prit une grande extension et joua un rôle économique et social des plus importants. Autour de leurs abbayes se bâtissaient des villes (Saint-Quentin). Dans leurs bibliothèques se conservaient les chefs-d'œuvre de l'antiquité.

Ils écrivaient l'histoire de leur temps (*Chroniques de Saint-Denis*).

La musique était très cultivée dans les abbayes bénédictines ; mais, en même temps que les couvents se multipliaient, la discipline se relâchait.

Cluny, fondé en 910, se mit à la tête du mouvement de réforme nécessaire et entraîna en quelques années jusqu'à deux mille monastères.

Du tronc bénédictin sortirent alors plusieurs branches monastiques.

FEUILLETON N° 21

LES MICROBES

Par Roger des Fourniels

— Je suis ravi, chère madame, de pouvoir me rendre utile... Seulement... votre couteau... n'est pas très aiguisé... et je ne trouve pas facilement...

— Je parie, docteur, que lorsque vous étiez étudiant en médecine et que vous disséquiez, vous alliez plus vite sans vous fatiguer autant.

— Voilà Noémie qui se moque de moi... Certainement mon enfant... Je n'en viendrai pas à bout avec ce couteau... Voulez-vous me permettre de prendre le mien ?

— Comment donc, docteur, faites donc, faites donc !

— Mon ami, tu vas tacher ta redingote, dit de sa place Mme Marchat.

— J'avais cependant fait le nœud du Figaro, mais ma serviette a glissé.

— Attends une seconde...

Mme Marchat se leva de table, courut vers le docteur, ramassa sur ses genoux sa serviette empesée comme du linge neuf, et la lui attacha autour du cou.

La bonne figure rougeaude de M. Marchat apparut alors encadrée dans ce linge blanc, comme un bouquet de pivoines dans une collerette de papier. Il avait à grosses gouttes, l'excellent homme ; ses lunettes glissaient sur son nez tout luisant, il les remontait d'un coup de pouce, et les autres riaient de tout leur cœur.

Cette fois, M. Marchat enleva d'un seul coup la cuisse récalcitrante ; il avait pris dans la poche de son gilet un couteau à sept lames qui ne la quittait jamais et s'en servait avec une dextérité admirable. Un ha ! général fut poussé quand, d'un air triomphant, il déposa dans la plat le membre dodu de la dinde.

— Voilà le docteur à son affaire dit Mme Anselme, tout à l'heure il ne lui manquait que son scalpel.

— Si je l'avais, cela irait encore mieux ! Cependant, voici une aile assez réussie... et que ne renierait pas le meilleur écuyer tranchant... Faut-il faire le chapeau d'évêque ?

— Eh ! docteur, vous avez coupé les cuisses !

Le pauvre homme fut tout confus.

— Vous m'avez fait perdre la tête, madame Anselme, en me rappelant mes études de médecine, vous êtes un peu responsable de ma maladresse.

— Une voiture ! Qu'est-ce que cela peut être, dit en retournant M. Bureau qui venait d'entendre sur le sable des allées du jardin, le pas d'un cheval et le bruit des roues.

— Si ce pouvait être un retardataire, fit Mme Anselme en se levant brusquement pour courir à la fenêtre.

Il faisait très nuit, elle ne distingua pas bien qui descendait du coupé arrêté devant le perron. Mais la porte de la salle à manger s'ouvrit presque aussitôt et le valet de chambre annonça Mme Birais !

— Oh ! que vous êtes donc aimable d'être venue, s'écria Noémie en se précipitant au devant de l'Américaine ! Vous aviez donc manqué le train de quatre heures ?

— Oui, ma mignonne, et je n'ai pu prendre que celui de cinq, puis à Meaux, je ne trouvais pas de voiture ; bref, j'arrive au désert.

— Pas précisément, mais peu s'en faut... Mettez un couvert pour Mme Birais !... Avez-vous froid ? Vous êtes pâle. Approchez-vous donc de la cheminée. Pas là le couvert, Jean ! Du côté du feu, entre mon père et moi... C'est cela... Permettez-moi de vous débarrasser de votre chapeau.

— Merci, chère petite ; vous voyez, je suis venue tout à fait sans façon, en robe du matin.

— Et vous avez bien fait, nous sommes seuls !

On ne pensait plus au docteur Marchat, qui acheva de découper sa dinde en silence mais non sans se fatiguer beaucoup.

Mme Birais avait une physionomie extraordinaire, elle était pensive, causait peu, contrairement à son habitude, et ne semblait pas avoir grand appétit.

— Savez-vous comment va ce pauvre vicomte ? lui demanda Mme Bureau.

Je crois qu'il est toujours dans le même état, je n'ai pu prendre de ses nouvelles depuis deux ou trois jours... Il est perdu, c'est du moins l'avis du docteur Aroaud, que je vis le jour même de l'accident. Ce sera un excellent ami de moins. Ils sont rares aujourd'hui.

Le dîner s'acheva sans incident. Au moment de passer au salon, Mme Birais prit le bras de M. Bureau et lui dit à l'oreille :

— J'aurais quelque chose de très grave à vous dire ; voulez-vous que nous allions dans votre cabinet ?

— Mais très volontiers, chère madame, je suis absolument à vos ordres.

Ils se dirigèrent vers l'endroit indiqué.

— Où allez vous ? dit Noémi.

— Nous revenons dans un instant, mignonne, répondit avec un sourire la belle étrangère.

— Lorsqu'ils furent seuls, Mme Birais prit la première la parole.

— Vous devez être très surpris, cher monsieur, et vous vous demandez, sans doute, ce que je puis bien avoir à vous dire.

— En effet, répondit assez sèchement le maître de la maison, qui, avec son expérience de parvenu, flairait quelque chose d'anormal.

Mme Birais ne se déconcerta pas.

— Si vous saviez ce qui m'arrive ! C'est à n'y pas croire ! Je suis dans une préoccupation mortelle. Ne croyez pas que je sois venue pour passer avec vous la journée de demain, je repars ce soir même, il faut que je sois à Paris avant minuit.

— Ah ! tant pis, je le regrette, nous eussions été fort aise de vous garder, mais les affaires ne se remettent pas...

— En effet, et c'est pour cela que je suis venue aussi rapidement. Voilà ! J'ai à payer ce soir une somme importante ; je comptais pour faire face à cette obligation, sur des rentrées de mes domaines de Galveston, mais le paquebot a-t-il du retard, ou mon homme d'affaires a-t-il été négligent, je l'ignore. Toujours est-il que l'argent que j'attendais n'est pas arrivé...

M. Bureau, qui écoutait attentivement, ne fit pas une réflexion.

— J'ai pensé, ajouta Mme Birais, que vous pourriez m'indiquer un homme d'affaires, un banquier, susceptible de me prêter pendant quelques jours l'argent qui m'est nécessaire. Ce sera l'affaire d'une semaine tout au plus...

— Et il vous faudrait ?...

— Une dizaine de mille francs !

— Diable ! dix mille francs ne se trouvent pas comme cela du soir au matin, c'est une somme ! Cependant je crois que le premier banquier venu vous la remettrait contre des titres que vous lui donneriez en garantie.

— Et sur une signature ?

— Oh ! non, par exemple !

— Croyez-vous que j'ai le temps ce soir ?...

— A l'heure qu'il est, tous les bureaux sont fermés, c'est demain dimanche, vous ne pourrez faire votre emprunt que lundi.

— Il me faut cet argent ce soir !... Jusqu'à lundi ne pourriez-vous pas me l'avancer ?...

— Y pensez-vous ? Croyez-vous que j'apporte de pareilles sommes à Crouy ! Je n'ai pas seulement le quart de ce qu'il vous faut, dans ma caisse, à Paris.

Mais alors je vais laisser protester ma signature !

— Voyez chez les Rotschild, demandez à parler directement à l'un de ces messieurs, peut-être pour vous obliger prendra-t-il vos titres ce soir même... Cependant j'en doute.

— Vous me le conseillez ?

— Je ne vois que ce moyen de vous tirer d'embarras. Je ne conçois pas, permettez-moi de vous le dire, qua vous ayez attendu aussi tard pour vous occuper de faire face à une obligation qui devait nécessairement vous préoccuper.

— Cette semaine a été si bouleversée ! Et puis une femme ! Je ne pense pas à tout. Oh ! je suis bien malheureuse !

Elle se mit à pleurer.

M. Bureau resta très froid devant cette explosion de larmes.

— J'avais cru, reprit-elle au bout d'un moment, que vous pourriez me rendre ce service ; vous avez toujours été si aimable si bon pour moi...

— Mon Dieu, madame, l'amabilité n'a rien à voir aux affaires d'intérêt. Si vous étiez venue ce matin à ma caisse, me prier de vous prêter cette somme contre des titres d'égale valeur, je me serais fait un plaisir de vous obliger, bien que de semblables opérations n'entrent pas dans mes habitudes, mais vous venez à Crouy, à huit he